

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part au vote
19	19	19

Date de la convocation :
15/07/2026

Date de l'affichage :
15/07/2026

L'an deux mille vingt-six et le 20 juillet à 18 heures 30,
le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Arnaud Beltrame
sous la présidence de Monsieur André Brundu,

Présents : Mesdames et Messieurs André Brundu, Jean-Jacques Andrieu, Véronique Boniface,
Lydia Demunck, Elodie Dolhadille Jansen, Alexie Dominguez, Léna Foulon, Carine Hanna,
Didier Lebois, Kati Moulet, Isabelle Pinon, Laurent Michel, Philippe Tranchant.

Procurations :

Monsieur Christian Carteyrade donne procuration à Madame Véronique Boniface
Monsieur Philippe Baillet donne procuration à Monsieur André Brundu
Monsieur Fabian Herrero donne procuration à Monsieur Jean-Jacques Andrieu
Monsieur Santucci Gaël donne procuration à Madame Alexie Dominguez
Madame Karine Dupont donne procuration à Madame Lydia Demunck
Monsieur Sébastien Tricou donne procuration à Carine Hanna

En début de séance et en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire
de séance : Monsieur Didier Lebois

**Délibération n°D2026_45 : Approbation du programme de travaux de voirie 2026, du plan de
financement et demande de fonds de concours auprès de la Communauté de communes de Petite
Camargue**

Exposé : Véronique Boniface

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget communal de l'exercice 2026 ;

Considérant la nécessité de poursuivre les travaux d'entretien, de réfection et de sécurisation de la voirie
communale ;

Considérant le programme de travaux de voirie prévu et le coût prévisionnel de cette opération pour l'année
2026 comprenant notamment :

Travaux de voirie	Montant HT
Croisement Rue de Beauvoisin (Talen + Av. de l'Europe)	32 493,16
Enrobés Rue du Hameau 4 zones + Rue du Stade 2 zones	10 234,31
Enrobés Square St-Jean (Av des Lauriers - Impasse Talen)	55 706,09
Enrobés croisement Rue de Talen + Av. de l'Europe	23 273,70
Cadre de pluvial sous la passage à gué - Rue de Stade	16 570,00
Réfection des enrobés - Impasse des Rosiers	26 357,40
Réfection des enrobés - Chemin des Mas (poste)	33 961,00
Création d'un parking drainant - Rte de Beauvoisin	27 443,80
Impasse Marcel Pagnol – Suppression de conduite	7 240,00
Total HT	233 279,46

Considérant que cette opération est susceptible de bénéficier d'un fonds de concours attribué par la
Communauté de communes ;

Considérant le plan de financement prévisionnel suivant :

Financeurs	Montant (€)	Taux
Fonds de concours Communauté de communes	116 639.73€	50 %
Autofinancement communal	116 639.73€	50 %
Total	233 279.46 €	100 %

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DÉCIDE à l'unanimité :

Article 1 : D'approuver le programme de travaux de voirie de l'année 2026 tel que présenté ci-dessus.

Article 2 : D'approuver le coût prévisionnel de l'opération arrêté à la somme de **233 279.46 €HT**.

Article 3 : D'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération.

Article 4 : De solliciter auprès de la Communauté de communes l'attribution d'un fonds de concours d'un montant de **116 639.73€** conformément au règlement en vigueur.

Article 5 : D'autoriser Monsieur/Madame le Maire à signer tout document nécessaire à l'instruction et à la réalisation de ce dossier, ainsi qu'à engager les démarches administratives correspondantes.

Article 6 : De préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal de l'exercice 2026.

Le secrétaire de séance



Le Maire, André BRUNDU

